

LIEU DE formation



Site de VILLERÉAL

Route de Beaumont
Saint Roch
47210 Villeréal
Tél. 05 53 40 44 40
E-mail :
cfa.villereal@educagri.fr



LES objectifs

Obtenir une qualification dans le domaine équestre sur une année

Développer des compétences du cavalier soigneur et participer à la gestion d'un piquet de chevaux en assurant :

- Les soins aux équidés
- L'entretien nécessaire des structures équestres
- Travail du cheval à pied et monté

Initiation à la maréchalerie et au grooming.

Obtention de galops et passage du PSC1

L' alternance

Formation en 1 an

- 12 semaines par an au CFA soit 420h
- 35 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

L' examen

- Contrôles en cours de formation
- Epreuve orale terminale d'explicitation de pratiques professionnelles

LES conditions d'admission

- Etre titulaire d'un niveau 3 minimum (CAP, ...), dispense des matières générales.
- Possibilité d'entrée jusqu'à 30 ans, possibilité de dérogation
- Accueil travailleurs handicapés
(Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)



DÉBOUCHÉS



☑ Dans une écurie de courses, de concours, dans un centre équestre ou une structure équestre.

☑ Poursuite de formation :
• TITRE PRO animateur d'Équitation
• BAC PRO CGEH
Conduite et gestion de l'Entreprise Hippique

un service
d'information
et d'orientation
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 40 44 40

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (27 à 61 % du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides financières pendant la formation (hébergement, restauration)
- Aide de 500€ pour passage du permis B
- Aides de l'état pour l'employeur
- Formation de SST (Sauveteurs, Secouriste du Travail)
- Un 1^{er} équipement pris en charge par la branche professionnelle

LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV EUROPASS

L'hébergement

- Hébergement assuré dans notre internat
- Restauration au CFA

Plus d'infos sur notre site internet

www.agrocampus47.org

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR

V.04/09/2024

